

Quand je parle aux dirigeants et aux citoyens des provinces qui reçoivent une part importante de leurs revenus sous forme de paiements de péréquation, ils ne me disent jamais qu'ils voudraient qu'on augmente ces paiements. Ce qu'ils me disent, c'est qu'ils veulent pouvoir exploiter leurs avantages naturels pour créer une infrastructure économique et contribuer à l'économie nationale au lieu de compter sur des paiements de péréquation toujours croissants.

Cela, monsieur le Président, m'amène directement au projet de loi. Je sais gré au ministre d'être à la Chambre et il trouvera peut-être la chose un peu étrange, mais j'espère que mes remarques ne sembleront pas trop imprégnées de parti pris, car j'aborde la question en tenant compte de ce qui est d'après moi la meilleure solution pour le Canada et pour la population de l'ouest du Canada.

De toute évidence, si ce projet de loi était adopté, il modifierait radicalement l'infrastructure de l'Ouest. Chaque fois qu'un changement intervient, on a tendance naturellement à avoir peur. C'est normal. Cela dit, je crois qu'en général on s'entend sur la nécessité d'apporter des changements au réseau de transport dans l'ouest du Canada. Pourquoi? Parce qu'on veut effectivement diversifier les activités. Il y a eu diversification dans le domaine agricole et d'autres secteurs connexes dans l'Ouest. Toutefois, le ministre conviendra avec moi, je crois, que cela n'a pas été réalisé d'abord à l'instigation du gouvernement. En général, à cause de la situation économique, les agriculteurs et les personnes qui s'adonnent à l'agro-négoce ont diversifié leurs activités pour des raisons financières. On doit se demander ceci alors: ce projet de loi favorise-t-il la diversification ou y fait-il obstacle? A mon avis, le projet de loi actuellement à l'étude y serait préjudiciable et je veux vous expliquer pour quelles raisons.

Nous convenons que certains changements doivent être effectués, qu'il faut diversifier davantage et nous avons donc besoin d'une politique nationale en matière de transport. Cela peut sembler un peu bizarre à certains députés, dont quelques-uns de l'Ouest, mais je le crois sincèrement. A mon avis, notre réseau de transport ne peut être uniquement axé sur une politique d'exportation.

M. Pepin: D'accord!

M. Epp: Je sais que nous de l'Ouest pouvons alléguer que les exportations nous procurent un gain net de six milliards et que pour cela nous avons besoin du réseau de transport. Toutefois, si nous voulons davantage de diversification, celle-ci doit être également axée sur une plus grande diversification dans le Canada en général. A mon avis, le transport dans l'Ouest sera toujours envisagé en fonction du marché d'exportation, mais il n'est guère souhaitable d'envisager notre politique globale en matière de transport de ce seul point de vue.

La chose qui me préoccupe dans le projet de loi à l'étude est ce qui adviendra de notre capacité de diversifier le secteur de l'élevage. Rien dans le projet de loi ne me permet de croire que nos éleveurs seront mieux placés pour développer ce secteur.

• (1125)

Je voudrais parler de la production porcine. En m'entretenant avec des éleveurs de porc du Manitoba, j'ai appris qu'ils prévoient une perte de \$3.75 à \$4 les cent livres. On craint qu'il y ait un écart trop marqué entre la production céréalière et les autres productions dans les Prairies. Par exemple, la

capacité des provinces de surencherir les programmes favorise cet écart. La solution me semble donc bien claire.

Si je peux parler du point de vue provincial pendant un moment, je ne vois rien dans le projet de loi qui permettra à Churchill de devenir un port important. Je ne connais aucun pays au monde qui ait volontairement laissé un port de mer se dégrader par l'usure. Je n'ai jamais entendu parler d'un pays où on laisse sciemment ses installations portuaires se détériorer au point que leur viabilité est mise en doute. C'est toujours le contraire qui se produit, c'est-à-dire qu'un pays cherche plutôt à développer les installations, et je veux que l'on développe le port de Churchill. Je veux que les communications ferroviaires soient améliorées. Je veux que l'on diversifie les activités à Churchill, que l'on s'y occupe non seulement des céréales, mais encore de la potasse de la Saskatchewan. Je veux que le Port de Churchill soit actif pour une plus longue partie de l'année.

Je sais que c'était là aussi le vœu de l'ex-ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et actuel ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Chrétien). Pourquoi faut-il que nous achetions de la technologie de l'Arctique? Pourquoi nous, Canadiens, dont le pays s'étend jusque dans l'Arctique, ne pourrions-nous pas mettre au point nous-mêmes la meilleure technologie de l'Arctique? Cela n'est pas prévu dans le projet de loi.

En outre, je voudrais que le projet de loi traite de gestion du sol. J'estime que les agriculteurs devraient diversifier leurs cultures pour des raisons d'économie en général, et d'économie du sol en particulier, car la rotation des cultures de blé et des jachères, en été, ne suffit plus à résoudre le problème. Nous appauvrissons le sol. Il devrait sûrement y avoir moyen de concevoir une mesure législative qui permette aux agriculteurs d'exploiter au mieux le sol dont ils ont pour le moment la garde. Cela devrait aussi être prévu dans le projet de loi.

M. Pepin: Dans le projet de loi?

M. Epp: Je veux dire que le projet de loi devrait définir un cadre qui permette aux agriculteurs de prendre de telles décisions.

M. Pepin: Mais on ne peut pas tout mettre dans le projet de loi.

M. Epp: Le dernier point que je tiens à faire valoir—et j'ai dit que le temps me manquerait aujourd'hui—est le suivant: le ministre refuse toute remise à plus tard. Il se demande pourquoi nous devrions attendre plus longtemps. Cela me ramène au premier point que j'ai exposé. Je crois que dans l'État fédéral appelé Canada, il faut du temps pour établir un consensus. Le ministre répondra que nous avons eu l'avis de Hall, et celui de Snively, et les autres, que nous avons eu suffisamment de temps. Je suis persuadé qu'il est à s'établir un consensus qui permettrait aux producteurs d'examiner ces diverses options, de même que celle qu'a annoncée mon collègue, le député de Végreville (M. Mazankowski). Je propose donc au ministre que nous profitons maintenant du nouvel intérêt que manifeste la collectivité agricole de l'Ouest et, en fait, tout le Canada, pour établir ce consensus et rédiger la mesure législative pouvant satisfaire au mieux les objectifs visés, je crois, par la plupart d'entre nous, plutôt que de faire adopter à la hâte un projet de loi qui, pour des raisons politiques, semble aujourd'hui acceptable, mais qui risque de nuire gravement demain aux Canadiens de l'Ouest et même à ceux de tout le pays.